

S'Vàlffer Bladel

Sommaire

Les anniversaires	3	Vie paroissiale	15
Carnet familial	4	École	16
Conseil municipal	4-7	Vie associative	17-24
Vie communale	8-13	Histoire	25-27
Bibliothèque municipale	14-15	Annuaire des associations	28

Éditorial

La rentrée scolaire s'est déroulée cette année le lundi 4 septembre. Elle marque la fin des vacances estivales pour la majorité d'entre nous.

Nous espérons que vous avez profité du temps ensoleillé, des soirées en famille ou entre amis et de moments de repos amplement mérités.

Le temps est venu de reprendre ses activités quotidiennes, qui vont à nouveau rythmer nos vies. Pour cette rentrée 2024-2025, nous souhaitons un excellent millésime riche en découvertes et apprentissages à tous les écoliers, collégiens, lycéens et étudiants.

Comme à l'accoutumée, la rentrée est également synonyme de reprise des activités pour nos nombreuses associations, à qui nous souhaitons également une belle année avec de nombreux et beaux projets de manifestations et autres festivités qui rythmeront la vie de notre belle commune. Toute la population valffoise est cordialement invitée à soutenir nos associations lors de ces moments de convivialité qui permettent de tisser des relations constructives et participent à la consolidation du « VIVRE ENSEMBLE ! ».

Pour terminer, nous vous souhaitons une très bonne lecture de ce numéro et une excellente rentrée à toutes et tous.



Les anniversaires

Anniversaire

96 ans - René LEOPOLD, 25/10/1928

95 ans - Jeanne HIRTZ, 23/10/1929

93 ans - Marie-Louise VOEGEL, 24/09/1931

90 ans - Bernadette GOETTMANN, 21/09/1934
Lucienne ROSFELDER, 31/12/1934

86 ans - Charles DIEHL, 03/12/1938
Suzanne SPECHT, 06/12/1938
Béatrice KIRMANN, 29/12/1938

85 ans - Éric BIEBEL, 10/12/1939

84 ans - Gérard SEGUIN, 09/10/1940
André KIEFFER, 18/10/1940
Elise ROHMER, 08/11/1940

83 ans - Paul HERMANN, 06/09/1941
Lucien ANDRES, 25/11/1941

82 ans - Carmen BIEBEL, 14/09/1942
Elisabeth VOEGEL, 15/09/1942
Claude KORNACKER, 09/12/1942
Robert WAGNER, 11/12/1942

81 ans - René ANDRES, 16/09/1943
Marie-Thérèse BESSEUX, 29/09/1943

80 ans - Agnès JOST, 17/09/1944
Marlène WAGNER, 19/10/1944
André JACOB, 25/10/1944
Louis SCHULTZ, 18/11/1944

79 ans - Marthe OPPERMAN, 28/10/1945

78 ans - Marcel CLAUSS, 10/10/1946
Antoine VELTEN, 19/12/1946

77 ans - Jean-Pierre KOEHLING, 03/10/1947
Antoinette ANDRES, 03/11/1947
Nicole VELTEN, 01/12/1947

76 ans - Denise HEYMANN, 02/09/1948
Violette HARTMANN, 02/09/1948
Francine SPITZ, 02/09/1948
Jean-Marie KLIPFEL, 15/09/1948
Simone SCHALCK, 19/09/1948
Christian HEYMANN, 26/09/1948
Jean-Claude SCHMIDT, 06/12/1948

Alphonsine ROSFELDER, 20/12/1948

75 ans - Marie-Anne MULLER, 08/09/1949
Bernard MICHEL, 10/09/1949
Marie HERRMANN, 10/10/1949
Jean-Pierre VERKEST, 29/10/1949
Claude SITTNER, 30/10/1949
Christiane SCHULTZ, 14/11/1949
André SCHWARTZ, 26/11/1949
André LEHMANN, 29/12/1949

74 ans - Brigitte KOEHLING, 06/09/1950
Marie Odile MICHEL, 17/10/1950
Marie-Claude HOTTNER, 19/10/1950
Charles VONVILLE, 23/10/1950
Celime CELIKKAYA, 06/12/1950
André LUTZ, 20/12/1950
Nicole CHARPENTIER, 22/12/1950

73 ans - Jérôme BOUR, 10/09/1951
Michel ARNOLD, 27/10/1951
René PELLE, 03/11/1951
Béatrice HUMLER, 20/11/1951
Marie-Lucie ROHMER, 07/12/1951
Jean-Michel GOETZ, 22/12/1951
Francis DORFER, 24/12/1951
Gérard ROSFELDER, 30/12/1951

72 ans - Gérard CLAUSS, 09/12/1952
Bernard BURGSTÄHLER, 27/12/1952

71 ans - Agnès STRIEBEL, 05/09/1953
Yvette VONVILLE, 07/09/1953
Josiane HIRTZ, 15/10/1953
Germain SAAS, 08/11/1953
Roland HERRBRECH, 28/11/1953
André CAPON, 30/11/1953
Evelyne KAMMERER, 29/12/1953
Elisabeth ROSFELDER, 30/12/1953
Marie-Claire DORFER, 30/12/1953

70 ans - Bernadette JUNG, 01/11/1954
Bernard VOGT, 14/11/1954
Francine RAUCH, 16/11/1954
Francis GOEPPERT, 30/11/1954
Jean-Marc MESSERLIN, 30/11/1954
Richard HIRTZ, 18/12/1954

Carnet familial

Naissances

(Mai à août 2024)

Oscar CIEMNIEWSKI

né le 21/04/2024

Au foyer d'Olivier CIEMNIEWSKI et d'Élise MARINELLI,
72 Impasse des Roses à VALFF

Malone Marthial Maurice MAILLY

né le 23/05/2024

Au foyer de Rémy MAILLY et d'Océane BARRIER,
2 Rue des Flaques à VALFF

Alice LESAGE

née le 17/06/2024

Au foyer de Laurent LESAGE et de Stéphanie FRINDEL,
8 Rue du Puits à VALFF

Kéo Kenan Franco HERIN

né le 14/07/2024

Au foyer de Kévin HERIN et de Pauline CALORENDI,
23 Rue des Bleuets à VALFF

Mariage

(Mai à août 2024)

Maxime LUTZ et Cyrielle WERVER

se sont mariés le 01/06/2024

Mathieu BIERO et Sarah CHAPUIS

se sont mariés le 22/06/2024

Bruno HERTRICH et Pascale MULLER

se sont mariés le 29/06/2024

Rémy MAILLY et Océane BARRIER

se sont mariés le 27/07/2024

Elias SATOURI et Sonia DRIOUACH

se sont mariés le 03/08/2024

Décès

(Mai à août 2024)

Joséphine FUSS veuve AMBERG

décédée le 29/05/2024

Barbara MULLER veuve FURST

décédée le 07/06/2024

Conseil municipal

Séance du 14 mai 2024

RESSOURCES HUMAINES

Embauche d'un agent technique territorial Catégorie C

Après plusieurs entretiens avec des candidats pour le poste d'adjoint Technique Territorial en remplacement de M. Pierre RITTER, c'est Monsieur Michaël SITTLER de KOGENHEIM 36 ans qui a été retenu à temps complet pour une durée hebdomadaire de 35 heures et une durée de 3 mois. (période d'essai renouvelable)

Création d'un poste d'emploi saisonnier

En raison du surcroît de travail consécutif à la période estivale, le CM a adopté à l'unanimité la proposition de Monsieur le

Maire de créer un poste d'agent d'entretien non titulaire. La durée hebdomadaire sera de 25 heures par semaine et la période du 24 juin 2024 au 14 septembre 2024 soit 12 semaines.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

La Société de Musique Alsatia de Valff

La Société de musique qui voit quelques-uns de ses instruments vieillir a sollicité une subvention communale, pour pouvoir acquérir 2 flûtes et 1 trompette. Le Conseil a décidé à l'unanimité l'octroi d'une subvention de 25 % du devis de MUSIQUE EGELE de COLMAR de 3 616,67 € HT (soit 4 340 € TTC) ce qui représente 904,17€ HT (1 085 € TTC).



Conseil municipal

Le FC Valff doit faire face à des frais supplémentaires :
Réparation du réfrigérateur Bar, réparation de la pompe d'arrosage du terrain, achat de buts pour l'équipe des jeunes, achat de container pour stockage et achat de ballons pour les équipes de jeunes pour un montant total de 4 925,57 €.
Après délibération le Conseil Municipal décide d'octroyer une subvention complémentaire de 2 000€ provisionnée au budget 2024.

TRAVAUX DIVERS

Aménagement de chemins

Aménagement du chemin entre la rue Ste Odile et la rue Principale :

Le devis de la Sablière Helmbacher comprenant 102 tonnes de concassé 0/14mm (gratuit), le transport du gravier, la location du chargeur, le compactage pour un montant de 1 906 € HT et 2 287,20€ TTC a été adopté.

Création d'un chemin entre les 2 lotissements Rue Sainte Odile :

Il s'agit d'une demande de plusieurs personnes qui résident Rue du Vignoble, des Bleuets et Impasse des Acacias qui souhaiteraient un aménagement de ce chemin afin de pouvoir y passer tout au long de l'année, quelle que soit la météo. Les travaux nécessaires à cet aménagement (décapage sur 30 cm et une largeur de 3 mètres et mise en place de recyclé puis une couche de finition) ont été adoptés pour un montant de 8 747,40€ HT, soit 10 496,88 € TTC.

Réaménagements de deux salles de classe

Les travaux suivants ont été validés par le Conseil Municipal pour être réalisés par les prestataires moins disant à savoir :

- Mise en place d'un nouvel éclairage en LED dans les 2 classes ... par VALTEK pour la somme de 2 959,50 € HT soit 3 551,40 € TTC
- Création d'un faux plafond dans les 2 salles de classe + 1 cloison cage d'escalier par GERKO pour la somme de 12 607,50 € HT soit 15 129 € TTC
- Revêtement de sol dans les 2 salles de classe par PRO POSE pour la somme de 7 615,14 € HT soit 9 138,16 € TTC
- Peintures dans les salles de classe et le couloir par Peintures GARGOWITSCH pour la somme de 3 647,54 € HT soit 4 377,05 € TTC

Sécurité aux abords de l'école

Une pétition au sujet de la sécurité routière près de l'école a été lancée sur le site change.org par M. Mathieu BIERO. Le Conseil regrette que cette démarche ait malheureusement été entreprise sans qu'il n'y ait pu avoir d'échange préalable avec Monsieur le Maire à ce sujet, permettant des pistes d'amélioration.



Les idées préconisées par la pétition sont : la mise en place de feux tricolores, la limitation de vitesse (limitation à 30km/h existe déjà), des ralentisseurs, des poteaux.

Les Conseillers municipaux rapportent par ailleurs avoir constaté des stationnements sur le passage piéton hors emplacement, et à ras du trottoir lors des sorties d'écoles.

Pour établir une réponse constructive et complète, le référent de la CEA est venu en mairie discuter de ce sujet.

Il a proscrit les feux tricolores, les ralentisseurs, les poteaux jugés dangereux par retour d'expériences, mais il préconise, à la place, de

- refaire le marquage d'interdiction de stationner,
- les bordurettes jaunes sur le trottoir et
- un marquage de place de stationnement.

Le Conseil municipal évoque des trompes l'œil, un balisage sous forme de bannière lumineuse mais le coût d'une telle signalétique de 20 000€ est très élevé.

Concrètement, la commune est prête à fournir le bois, la peinture et de procéder à l'installation si les parents d'élève, le périscolaire ou l'association les Kids Valff'oies étaient prêts à procéder à la réalisation de trompes l'œil ou de bonshommes à installer au bord des routes.

Il va de soi, qu'après la réfection des marquages, la Brigade Verte et la Gendarmerie procéderont à des verbalisations si nécessaire, aux horaires d'entrée et de sortie des écoles.

DIVERS

Un problème de stationnement des camions rue Large a été signalé en mairie.

Monsieur le Maire est en discussion avec la brigade verte pour déterminer quel arrêté il est possible de prendre (délimitation d'horaires, rues concernées,...).

Préemption éventuelle du terrain de M. Alain REICHSTADT 33,15 ares, en fonction des conditions et du prix de l'are car terrain non constructible.

Conseil municipal

La ferme Goettelmann a fait une demande d'emplacement pour commerce non sédentaire sur la commune afin de vendre de la viande de volaille et de la charcuterie. Lieu et jour à confirmer.

Le permis de construire pour la rénovation de l'Eglise Saint Blaise est en cours d'instruction et le délai estimé de 5 mois. Les fissures présentent à l'intérieur de l'édifice font l'objet d'une surveillance régulière et n'ont pas évoluées.

Séance du 29 juillet 2024

Rapport d'activité 2023 du S.I.S. 67

Rapport annuel 2023 : Assainissement du Piémont de BARR

Rapport annuel 2023 : Eau potable STOTZHEIM et environs

Rapport annuel 2023 du Syndicat Mixte EHN-ANDLAU-SCHEER

Rapport annuel 2023 SMICTOM

Compte rendu 2023 de l'Electricité de Strasbourg

Présents rapports mis à la disposition des conseillers municipaux.

Cautionnement pour un financement de l'Association Foncière de VALFF

La Commune de VALFF accorde sa garantie à l'Association Foncière pour la réalisation d'un emprunt de 45 000 € auprès de la Caisse du Crédit Mutuel des Landsberg à MEISTRATZHEIM, pour une durée de 84 mois.

Cet emprunt est destiné à financer la rénovation du chemin d'exploitation agricole « KAPELFELD ».

Adhésion à la politique Maison Alsacienne du XXIème siècle de la



Collectivité Européenne d'Alsace

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa Politique Maison Alsacienne du XXIème siècle, la Collectivité européenne d'Alsace (CeA) a lancé

au 1er janvier 2024 le Fonds de Sauvegarde de la Maison Alsacienne et du Bâti Traditionnel.

Notre engagement à la démarche de la CeA permet un soutien plus important des projets sur notre territoire.

L'adhésion et le cofinancement des collectivités locales à ce dispositif fait passer le plafond de subvention de la CeA de 10 000 € à 30 000 €, voire 40 000 € si une étude d'identification du patrimoine bâti est engagée.

Notre cofinancement des projets est basé sur un pourcentage en fonction de notre taux modulé. Le taux modulé de la Commune de VALFF est de 32%, notre participation sera à minima de 7% du montant de la subvention attribuée par la CeA.

Acquisition d'un bien, droit de préemption

Madame Myriam REICHSTADT a mis en vente le hangar situé au 165 rue de l'Église à VALFF, d'une superficie de 3,18 ares. Une déclaration d'intention d'aliéner soumise au droit de préemption prévus par le Code de l'Urbanisme a été reçu en Mairie.

Après délibération, le Conseil Municipal, DÉCIDE d'acquérir ce bien, estimé à 130 000€.

Création d'un poste d'Adjoint Administratif Territorial Principal de 2ème classe

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

la création d'un emploi permanent d'Adjoint Administratif Territorial Principal de 2ème classe à temps complet à compter du 1er août 2024, pour les fonctions de secrétaire chargée de la facturation et de la comptabilité, de la gestion financière et budgétaire, des opérations comptables complexes, de la gestion des régies, des marchés publics, des paies des agents et des élus, de l'urbanisme, du cimetière et de la chasse.

Gratification pour service rendu à la Commune

En accord avec l'ensemble du Conseil Municipal, une gratification de 30 € à 293 € (barème URSSAF) sera mise en place en cas de service rendu à la Commune.

Communications et divers

➤ L'adjudication de l'herbe au lieu-dit « Kochely-Niederstrasse » est de 877 €.

Conseil municipal

- L'enquête publique de la modification de droit commun N°1 du PLUi du Pays de BARR s'est terminée le 26 juin 2024. Lors de la permanence du 18 juin 2024 avec le Commissaire-Enquêteur M. Alfred MAECHLING, 4 personnes sont venues en Mairie.
- Dans le cadre du projet de déploiement des compteurs communicants de Gaz de BARR, 4 antennes sont installées sur le clocher de l'Eglise St Blaise. La Commune doit signer une convention avec Gaz de BARR, afin de toucher un versement d'une redevance annuelle d'occupation de 100 € par site.
- La Commune a acheté 6 supports bi-flux sur socle H par le biais du SMICTOM pour faciliter le tri des déchets lors des différentes manifestations des associations (achat à un prix négocié et frais de port pris en charge par le SMICTOM).
- Prolongation du contrat de travail de M. Michael SITTLER du 15 juillet 2024 au 11 janvier 2025 soit 6 mois.
- Avancement du projet d'aménagement d'une zone de pêche à la Gravière Helmbacher. Suite à une réunion avec la Sablière Helmbacher, les membres de l'amicale de pêche et la Commune, un projet d'aménagement d'une zone de pêche d'une surface de 5400 m² sur 100 m linéaires en berge sud est prévu. Les membres de l'amicale de pêche se sont réunis et ont accepté ce projet d'aménagement sur la gravière et abandonné le projet de création d'un nouvel étang de pêche.
- La Ferme Goettelmann s'installera sur la Commune tous les vendredis de 11h à 11h45 à partir du mois de septembre 2024.



DÉJECTIONS CANINES

Le ramassage des déjections de son animal (chien, chat et cheval) est obligatoire et ce, même dans le caniveau. Le cas échéant, le propriétaire est passible d'une amende. D'après le nouvel article R.634-2 du code pénal depuis le 11

décembre 2020, le non ramassage des déjections est passible d'une contravention de 4ème classe punie d'une amende de 135€.

Vous aimez votre animal ? Vous aimez votre ville ? Ramassez ses déjections, UN GESTE SIMPLE et votre animal ne gênera pas les autres citoyens.

ENSEMBLE, DISONS STOP AUX CROTTES SUR LES TROTTOIRS, CHEMINS ET ESPACES VERTS !

La mairie a mis à votre disposition de nombreuses bornes « canines » alors n'hésitez pas à vous en servir.

TRAVAUX BRUYANTS

Pour les travaux bruyants, merci de bien vouloir respecter les horaires suivants :

En semaine : de 9h à 12h et de 13h30 à 19h30.

Le samedi : de 9h à 12h et de 15h à 19h.

Le dimanche et les jours fériés : de 10h à 12h.

Pour les travaux normaux, les horaires sont les suivants :

Semaine et Samedi : de 8h à 12h et de 13h30 à 19h30.

TROUBLES DU VOISINAGE

Jardin ou propriété laissée à l'abandon.

Les distances de plantation sont précisées dans l'article 671 du Code Civil.

Il stipule que les arbres dont la hauteur est supérieure à 2 m doivent être plantés à un minimum de 2 m de la propriété voisine et ceux de moins de 2 m à un minimum de 0,50 m.

Selon l'article 672 du Code Civil, le voisin peut exiger que les arbres, arbrisseaux et arbustes plantés à une distance inférieure soient arrachés ou réduits à la hauteur déterminée dans l'article 671.

Par ailleurs un terrain non entretenu peut effectivement causer un préjudice. Si un préjudice est causé au voisin, il est possible de saisir le Tribunal d'Instance.

Même si vos plantations sont à bonne distance de la propriété de votre voisin, ce dernier peut invoquer le trouble anormal de voisinage (mauvaises herbes, d'animaux nuisibles, prise de vue etc...) et vous demander de défricher votre terrain par courrier ou de trouver un accord à l'amiable.

Vie communale

Travaux à l'école

Cet été la mairie a entrepris des travaux d'insonorisation, d'isolation, de réfection, de mise en peinture et changement des sols dans les salles de classe du bâtiment du milieu (CP et CM2).

Dans le couloir, l'escalier a également été isolé par des cloisons et les murs ont été repeints.

Ces travaux devraient éviter les déperditions de chaleur en hiver. Ils vont permettre une meilleure isolation pour ces 2 classes et le couloir, nous espérons que cette nouvelle ambiance de travail plaira aux élèves et aux enseignantes.

BONNE RENTRÉE !



Classe CP



Classe CM2



Couloirs

Visite de BIOMÉTHANE DU PIÉMONT

Le **lundi 10 juin**, Monsieur Séraphin VOEGEL a convié le Conseil Municipal et les services pour une visite du site de la station de méthanisation située le long de la RD206 entre VALFF et Westhouse, en face de la station d'épuration.

Le méthaniseur de Biométhane du Piémont produit depuis mai 2022, du biogaz injecté directement dans le réseau de gaz naturel existant. Ce méthaniseur est alimenté par des biodéchets agricoles (fumier, lisier, pailles de maïs, déchets de légumes, etc.) ainsi que de l'industrie alimentaire.

Le projet a été mis en place par 5 exploitations agricoles du secteur en partenariat avec la société d'économie mixte « Gaz de Barr », qui se sont regroupées au sein de la société « Biométhane du Piémont » pour en assurer la gestion.



La visite a été conduite par M. Séraphin VOEGEL, responsable de la gestion du site qui a présenté le fonctionnement de l'installation et la gestion des risques au niveau sécurité, pollution et impacts sur les milieux.

Les intrants (bouses de vaches et fumier, biodéchets issus du tri sélectif domestique et de l'industrie agroalimentaire, déchets verts des collectivités territoriales...) entament une 2ème vie en tant que matière première : ils sont déversés dans un digesteur pour fermenter en l'absence d'oxygène, de la même manière qu'un bovidé digère ses aliments.

Le gaz obtenu par cette fermentation est du biogaz qui, une fois épuré, devient du biométhane et peut être injecté dans les réseaux de distribution. Le digestat (résidu obtenu après la méthanisation) est quant à lui un riche engrais naturel qui est épandu sur des exploitations agricoles.

Les explications ont permis à tous de mieux comprendre l'enjeu d'une telle installation.

Cette innovation contribue à la transition énergétique en évitant des rejets de méthane dans l'atmosphère et en diminuant les importations de gaz naturel.

Vie communale

De plus, elle favorise l'économie circulaire et de proximité, en valorisant des déchets locaux et en en faisant bénéficier notre territoire.

Également appelé gaz vert, le biométhane est produit à partir de déchets organiques. C'est une version non fossile du gaz naturel, qui en a les mêmes caractéristiques et les mêmes usages.

Après la visite tout le monde fut convié au verre de l'amitié.



Traditionnelle distribution des WECKES

Le **5 juillet 2024 à 18h00** a eu lieu la traditionnelle distribution des brioches «**14 Juillet Wecke**» à l'espace associatif à nos jeunes écoliers.



Comme à son origine cette cérémonie marque la fin de l'année scolaire et le début des vacances d'été tant attendues par les élèves et les enseignants.

Les enfants et les parents étaient au rendez-vous pour cette tradition incontournable. L'ambiance était à la fête et a permis à tous de mettre à l'honneur Madame LEROY qui après 18 années au sein de notre école de Valff a décidé de prendre un autre poste plus près de son domicile. L'émotion était palpable tant pour Madame LEROY, que pour les élèves, ses collègues et également les parents.



Les enfants lui ont spécialement composé une chanson sur l'air de « Maldon » de Zouk Machine et l'ont chanté pour elle



ce qui l'a beaucoup émue.

Madame LEROY était une enseignante très investie qui en presque 2 décennies à Valff a su marquer les esprits. Elle était très appréciée des enfants, des parents et de ses collègues. Au nom de tous nous souhaitons lui exprimer notre reconnaissance et formons le vœu que son nouveau poste lui apporte l'épanouissement auprès de ses nouveaux élèves.

Vie communale

Découverte d'une capsule temporelle

Début juillet, lors de travaux au niveau de la salle polyvalente, ayant nécessité de creuser les ouvriers ont découvert ce que l'on appelle une capsule temporelle.

« Une capsule temporelle est une œuvre de sauvegarde collective de biens et d'informations, comme témoignage destiné aux générations futures. Les capsules temporelles sont parfois créées puis enterrées lors de cérémonies, comme l'exposition universelle ; ou ensevelies de manière involontaire comme à Pompéi. »



Le **29 novembre 1982** le Conseil Municipal en place a enterré une capsule temporelle au sujet de la construction de la salle polyvalente. S'y trouvait un courrier, une bouteille d'eau de vie et un verre qui a été malencontreusement cassé au moment de creuser.

Merci à nos collègues élus de l'époque pour ce témoignage.

REPUBLIQUE FRANÇAISE
MAIRIE DE VALFF
DÉPARTEMENT DU BAS-RHIN
67118 OBERNAI

VALFF, LE
TEL. 003 88.92.48



- Porte de Garage : BREBA à S^t PIERRE
- Crépiage : SCHOTT à VALFF
- Carrelage : CAMPEIS à OSTWALD
- Faux-plafonds : WANNER ISOFI à STRASBOURG
- Rev. de sol : SOL-SERVICE à MUTZIG
- Peinture : ANDRES à VALFF
- Rideaux : HOMMEL à BARR

Coût de l'opération : 2.170.000,- francs T.T.C.

Le financement est réalisé de la manière suivante :

- Subventions départementales	25%
- " " région	15%
- Caisse d'allocations familiales	20%
- Récupération de la T.V.A.	18,6%
- Le solde à la charge de la Commune	

L'achèvement des Travaux est prévue pour fin 1983.

REPUBLIQUE FRANÇAISE
MAIRIE DE VALFF
DÉPARTEMENT DU BAS-RHIN
67118 OBERNAI

VALFF, LE
TEL. 003 88.92.48

29 Novembre 1982.



Persuadé que le maintien d'une population se sentant à l'aise dans notre localité passe par un développement de l'animation culturelle et sportive, le conseil municipal après une concertation avec nos sept sociétés locales très actives, décide la construction d'une salle polyvalente.

En date du 23 Novembre 1981, après vote secret par 11 voix contre 2, décide la construction de cette salle.

L'architecte R. FUNCKE demeurant à OBERNAI est chargé de la réalisation de ce projet.

Le Maître de l'ouvrage est le SIMON, du coin de BARR, dont le Président est M. André VOEGEL, citoyen de VALFF.

Suite à l'ouverture des plis du 04 octobre 1982, les travaux ont été confiés aux corps de métiers suivants :

- Gros-oeuvre : FELDRER à KINZTHEIM
- Charpente : VOEGELE à EBERSHEIM
- Electricité : SCHORO à STRASBOURG
- Sanitaires : JUNG à SEMERSHEIM
- Menuiserie : BOECKEL à MITTELBERGHEIM

REPUBLIQUE FRANÇAISE
MAIRIE DE VALFF
DÉPARTEMENT DU BAS-RHIN
67118 OBERNAI

VALFF, LE
TEL. 003 88.92.48



Le conseil municipal élu en 1977 se compose comme suit :

Pierre ROSFELDER Maire, Gérard VOEGEL Adjoint, Antoine MULLER Adjoint, Eugène MULLER, Pierre SAAS, François ROSFELDER, Adolphe VOEGEL, René FREYDER, Victor VOEGEL, Florent RIEGLER, René ANDRES, André SCHWARTZ, Joseph MUNIER,

Le desservant de la paroisse est M. l'abbé François BURGER originaire de BREITENBACH.

Il existe sept sociétés locales :

- L'amicale des Sapeurs Pompiers
- Société de Musique Alsatia
- La chorale S^{ts} Cécile
- L'amicale des Pêcheurs
- Le Foot-ball Club
- Société des Accordeonistes "Picoleta"
- Les Secouristes

Fait à VALFF le Vingt Neuf Novembre en l'an Mille neuf cent quatre vingt deux.

Le Maire :
Rosfelder

Bibliothèque municipale

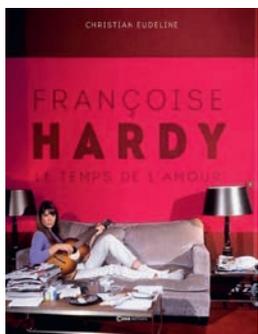
Nos Coups de Cœur

Camilla Läckberg **Le nid du Coucou**

Deux événements terribles, sans lien évident, ébranlent la petite ville de Fjällbacka.

Un célèbre photographe est retrouvé sauvagement assassiné dans une salle d'exposition. Henning Bauer, lauréat du prix Nobel de littérature, est victime d'un acte violent sur la petite île où il écrit le 10ème livre de sa série mondialement connue.

Patrik Hedström et ses collègues du commissariat de Tanumshede n'avancent guère dans l'enquête sur ces affaires, pendant qu'Erica Falck enquête sur le meurtre d'une personne transgenre à Stockholm dans les années 1980. Elle réalise peu à peu que les fils du passé sont liés au présent, et que de vieux péchés laissent de longues ombres derrière eux. ✱



Françoise Hardy **Le Temps de l'Amour**

À rebours des yéyés, Françoise Hardy incarne, aux yeux du monde, l'élégance française. Paco Rabanne, Pierre Cardin ou Yves Saint-Laurent ne s'y sont pas trompés. Bob Dylan lui a dédié un album («For Françoise Hardy at the Seine's edge, a giant shadow of Notre Dame...»),

Mick Jagger ne lui a jamais avoué son amour... par timidité. Elle a toujours su s'entourer des meilleurs artistes de son époque : Michel Berger, Étienne Daho ou bien Damon Albarn pour ne citer qu'eux. Françoise Hardy, auteure, compositrice et interprète... ✱

Donna Leon **Le don du mensonge**

Le commissaire Brunetti vient en aide à une amie d'enfance qui soupçonne son gendre d'activités criminelles. Il mène l'enquête en compagnie de la Signorina Elettra et de la commissaire Claudia Griffoni et découvre le milieu de la mafia vénitienne. ✱



✱source site Babelio

La bibliothèque à l'heure des jeux



« De la tête et des jambes » pour se mettre dans l'ambiance des jeux olympiques de Paris 2024.

L'équipe des bénévoles de la bibliothèque a organisé une séance de contes, présentée par notre conteuse Angèle. Des péripéties parfois drôles, parfois surprenantes, avec des personnages fort divers ont ravi les participants.

Afin de muscler aussi le cerveau, des quiz, des mots mêlés et des mots croisés ont permis à chacun de tester ses connaissances dans les différentes disciplines sportives.



De nombreux livres et albums ont été achetés fin juin, dont la liste est consultable sur le site de la bibliothèque municipale.

Une animation au doux nom de « C'est trop dégoûtant » se prépare pour le mois d'octobre. Basée sur l'album « Le festin des affreux » de Meritxell Marti et de Xavier Salomo, elle promet des frissons pour Halloween.



Vie paroissiale

Conseil de fabrique

Le **9 février 2024**, le Conseil de Fabrique s'est réuni en assemblée annuelle en présence de Monsieur le Maire Germain LUTZ et de Monsieur le curé André PACHOD.

Madame Fabienne HATTERER, au Conseil de Fabrique **depuis 18 années**, n'a pas désiré renouveler son mandat. Elle a également occupé le poste de maman catéchiste pendant de nombreuses années au sein de notre paroisse.

Monsieur le curé André PACHOD ainsi que le président Vincent HIRTZ remercient Fabienne HATTERER pour son engagement et pour les nombreux services rendus à la paroisse de Valff.

Depuis, deux nouveaux membres ont intégré le Conseil de Fabrique :

- Christine FREYDER qui depuis de nombreuses années s'occupe du fleurissement de l'église Sainte Marguerite et du Garnert.
- Geoffrey OURY prendra en charge le poste de secrétaire.

Le président Vincent HIRTZ remercie les anciens et nouveaux membres pour leur disponibilité au service de la paroisse.

Le **21 avril 2024**, l'opération repas à emporter a connu un grand succès. Merci aux habitants de VALFF, BOURGHEIM et des environs d'avoir participé à cette réussite.

Le projet de rénovation de l'église Saint Blaise suit son cours. Le permis des travaux, déposé par Monsieur le Maire, au nom de la commune au mois de mai et est en attente de validation. Les appels d'offres ainsi que les demandes de subventions sont en attente de validation. Les travaux intérieurs : peinture, éclairage, menuiserie, orgue s'élèvent à 150 000 € TTC environ.

Malgré l'appui de la commune et le versement des subventions sollicitées auprès des différents Organismes, le montant restant à charge pour la Paroisse sera conséquent. **Aussi, nous nous permettrons de solliciter votre générosité sous forme de dons lorsque les travaux intérieurs auront démarré.**

La « **quête chauffage** » aura lieu en **septembre 2024**. Lors de cette quête nos bénévoles vous proposeront la vente des billets de notre tombola dont le tirage aura lieu le **20 octobre 2024** à l'Espace Associatif de VALFF. De nombreux lots agrémenteront cette loterie.

Le Conseil de Fabrique vous remercie pour l'accueil que vous ferez à nos bénévoles et pour votre soutien indéfectible tout au long de l'année.

École

Le vendredi **5 juillet**, la municipalité a convié les enfants du village à la traditionnelle cérémonie de remise des brioches.

Cette cérémonie a donné l'occasion à l'équipe enseignante de clôturer l'année scolaire. Cette année a été marquée par la thématique des jeux olympiques. Bien sûr, pour les élèves, il y a eu de l'activité physique : des initiations sportives, des découvertes de disciplines olympiques, des sorties sportives (canoë et escalade pour les plus grands, poney pour les plus jeunes).

Il y a également été question du partage des valeurs que véhicule le sport : notamment l'effort et la persévérance. En sport, comme dans les salles de classe, il faut s'entraîner, échouer, se relever, essayer à nouveau. L'échec, la défaite ne sont pas une fin mais une étape vers la réussite.

Enfin, cette cérémonie a permis de mettre en avant, de féliciter

et de remercier Katia Leroy pour son engagement auprès des élèves du village, à leur progrès et à leur épanouissement.

Enseignante depuis **18 années** à l'école de Valff, ses souvenirs y sont nombreux et marqueront précieusement ce long chapitre de sa carrière professionnelle. Katia Leroy rejoindra une autre école élémentaire à la rentrée prochaine. Pour sûr, elle y partagera ces valeurs du sport qui lui sont chères avec les nouveaux élèves dont elle aura la charge.



Vie associative

Donneurs de sang



Prochaine collecte le jeudi **12 septembre de 17h à 20h** à la salle polyvalente de Valff. N'oubliez pas votre carte d'identité. Les deux premières collectes du mois d'avril et de juin ont respectivement comptabilisé 54 et 44 donneurs dont 5 premiers dons.

L'EFS a toujours de gros besoins pour assurer la suffisance de produits sanguins des hôpitaux et des laboratoires. Mobilisez-vous, jeunes et jeunes depuis plus longtemps, en bonne santé !

La dernière collecte de 2024 aura lieu le **28 novembre**.



**Donner son sang,
c'est offrir la vie.**

www.dondusang.net  

L'Amicale des retraités de Valff

Après une petite escapade dans la vallée de Munster autour d'un bon repas pour clôturer la saison, l'amicale des retraités reprendra son activité le **mardi 3 septembre 2024 à 14 heures** au foyer socio-culturel de VALFF.

Par la suite, les rencontres auront lieu **tous les 1er et 3ème mardi du mois**.

Les personnes intéressées, peuvent se joindre à nous pour passer un agréable après-midi.

Pour toute information contacter le **09 51 47 88 18**.

Musique Alsatia

Appels aux musiciennes et musiciens



Si vous jouez déjà d'un instrument à vent ou à percussion, quel que soit votre niveau, n'hésitez pas à venir agrandir nos rangs. Vous serez la ou le bienvenu(e) !

Nos répétitions ont lieu tous les vendredis soir à partir de 20h15, à la salle des associations de Valff (1er étage de l'Espace Associatif)

Pour tout renseignement : appelez le 06 24 94 05 69

Notre prochaine grande manifestation :

Concert annuel

**Réservez dès aujourd'hui cette date :
Dimanche le 10 novembre 2024 à 15h30
à la salle polyvalente de Valff**

Entrée libre – Plateau

Vie associative

Cyclo club

Dimanche **7 juillet 2024** le Cyclo Club a organisé sa Journée du Vélo / Randonnée de la Kirneck !

Journée exceptionnelle car en plus de fêter le 40ème anniversaire de la Randonnée, elle a servi de support au Challenge de la Ligue d'Alsace - Trophée du Crédit Mutuel

Le cyclo club remercie tous les participants aussi bien ceux qui ont pédalé que ceux qui sont venus déguster notre nouveauté : le steak de poulet.

Autre nouveauté : cette année le club a aussi proposé 2 circuits Marche de 5 et 10 km !

Innovation épique car il a fallu en catastrophe modifier les circuits car une grande partie de ceux prévus était inondée suite aux pluies diluviennes de samedi. La personne responsable du fléchage a eu la déplorable surprise de se trouver embourbé et devoir faire appel à un tracteur pour remorquer la voiture !

Également un merci à tous les membres du club qui se sont investis à fond et un énorme merci à toutes les personnes non-membres du club qui sont venus nous donner un coup de main afin de rendre cette journée la plus réussie possible !!

Quelques chiffres résumant la 40ème Randonnée de la Kirneck

Participants : **340** dont **128** féminines

Route : **268** dont **87** féminines

(**136** licenciés dont **4** féminines)

VTT : **27** dont **9** féminines

(**8** licenciés dont **1** féminine)

Marche : **45** dont **32** féminines

Licenciés FF vélo : **136** dont **35** féminines

Non-Licenciés FF vélo : **159** dont **54** féminines

Palmarès : Vu le tirage de la Grande Tombola Pas de récompenses distribuées

Clubs FFCT :

1 ^{er}	Randonneurs du Centre-Alsace	20 Participants	(1387 km)
2 ^{ème}	Randonneur Club	5 Participants	(846 km)
3 ^{ème}	CC EPFIG	5 Participants	(694 km)
4 ^{ème}	Cyclo loisir Haguenau	13 Participants	(797 km)
5 ^{ème}	Vélo Evasion Rhinau	12 participants	(806 km)

Associations :

1 ^{er}	Pédale de KERTZFELD	12 Participants	(1001 km)
2 ^{ème}	Les Kid's Valff'ois	11 Participants	(384 km)
3 ^{ème}	Les Foulées Valffoises	10 Participants	(356 km)

Individuelle

Route :

38 km	LE plus jeune JEHL-MULLER Emrys	2017
21 km	LE plus jeune VOEGEL Jeni	2018
	LA moins jeune SCHWARTZ Marie-Jeanne	1952
	LE moins jeune SCHWARTZ André	1949

VTT :

33 km	LE plus jeune VOEGEL Nohan	2016
-------	----------------------------	------

Famille la plus Nombreuse SCHAEFFER (4 Participants)

Pour les personnes intéressées et voulant nous rejoindre, le calendrier avec la programmation des sorties peut être demandé à :

Roger ROSFELDER 5 rue de la fontaine 67210 VALFF

03 88 08 71 25 / 06 02 35 55 37 ou roger.rosfelder@wanadoo.fr

Le club souhaite à tous une excellente santé, d'excellentes vacances et un bel automne !

Football Club Valff

Football Club
de VALFF



Le FC VALFF a organisé en avril pour 29 joueurs des catégories U9 et U11 de l'entente du Piémont un stage pour se perfectionner. Une visite du centre d'entraînement de l'équipe pro du Racing Club de Strasbourg a été organisée afin d'assister à leur entraînement, suivi d'une séance de dédicace et de photos.

Début juin, le FC VALFF sur la proposition de l'école à animer une journée d'initiation au foot sous un magnifique soleil, afin de faire découvrir ce sport aux plus jeunes. Puis le 6 juillet la fête de fin de saison a eu lieu en collaboration avec ES STOTZHEIM pour montrer que l'entente est là sur le terrain mais aussi en-dehors. Ainsi s'est clôturée la saison avec des matchs parents / enfants, puis la soirée s'est déroulée autour de tartes flambées offertes avec la diffusion du match de l'EURO.

Pour la saison prochaine, l'entente du Piémont ne comprendra plus le SR ZELLWILLER qui a préféré prendre son indépendance, mais nous seront toujours présents

avec l'arrivée de l'US MEISTRATZHEIM. Cela permettra l'engagement de l'ensemble des équipes de jeunes d'U7 à U18 et à la section de foot loisir de continuer à fonctionner les jeudis soir.

Un dernier mot pour dire merci à la Boulangerie SCHREIBER sponsor du maillot des U9 cette année, aux coachs pour leur dévouement envers les enfants et aux gens qui œuvrent dans l'ombre comme Antoine et Oliver. Merci à eux !!

Nous signalons également, que nous passerons le week-end du **12 octobre** dans le village pour notre carte de soutien. Prenez également note que nous organiserons à nouveau notre GANZEHIESEL'MARIK le week-end des **23 et 24 Novembre**, pour réserver votre emplacement n'hésitez pas à contacter le 06 95 35 14 13.

Si votre enfant ou vous-même êtes intéressé pour jouer avec nous, n'hésitez pas à nous contacter. Vous pouvez également nous suivre sur les réseaux FACEBOOK / INSTAGRAM pour les informations sur le club.



Vie associative

Les kids valff'oies

La sortie de fin d'année de nos adhérents : le 9 juin 2024

Cette année, nous avons proposé une « sortie familiale » à tous nos adhérents, pour clôturer l'année 2023-2024. A l'ordre du jour : jeux, énigmes, activités de réflexions sur le thème des jeux olympiques. Plusieurs équipes, composées d'enfants et de parents, se sont affrontées dans le parc municipal d'Obernai, afin de retrouver l'ultime trésor. Petits et grands ont arpenté le parc, le tout dans une ambiance conviviale et chaleureuse, par une belle journée ensoleillée.

Puis, nous avons organisé un pique-nique pour ravitailler tout ce petit monde. Au final, 90 inscrits, des enfants et des parents ravis, des moments de joie et de folie.

L'équipe des Kids Valff'oies remercie le Maire d'Obernai, pour son autorisation à investir le parc le temps d'une demi-journée et nous remercions également, tous nos adhérents ainsi que tous les parents pour leur participation.



L'After school: 14 juin 2024

En raison de directives du ministère de l'éducation nationale, la fête de l'école s'est transformée en After School.

Vendredi 14 juin, l'école a organisé des activités sportives pour nos écoliers, sur le temps scolaire, autour des jeux olympiques. Puis, nous avons organisé l'After School dès 18h45.

Étaient au rendez-vous : Jeux, maquillages pour les enfants, photographes de rue pour un petit souvenir, et tartes flambées, gâteaux, buvette pour ravir les papilles de tous. Une soirée sous le signe du partage, de la joie et de la bonne humeur. Les bénéfices de la vente de gâteaux ont été entièrement reversés à la coopérative de l'école de Valff. Merci à vous tous pour votre présence, ce fut une belle soirée.

Vie associative



Le Bar éphémère : Samedi 13 juillet 2024 **Pour une première, c'est un franc succès !**

Le **13 juillet 2024**, nous avons organisé notre premier bar éphémère sur la place du Wihr, avec nappes à carreaux, guirlandes et fanions pour une ambiance guinguette.

Pour l'occasion, 3 Food trucks (italien, africain et burger alsacien) étaient présents pour de belles découvertes culinaires. Côté bar, des cocktails maison ont été préparés avec amour. Et côté animation, 2 photographes de rue qui immortalisent ces petits moments et création de tresses pour nos petits bambins par deux bénévoles.

Une très belle soirée qui a réuni entre 300 et 400 personnes, pour notre plus grand plaisir.

Nous tenons à remercier la mairie pour leur soutien, merci à nos conjoints qui participent à l'élaboration de tous nos projets, mais également un GRAND MERCI à vous tous, vous qui nous accompagnez dans toutes ces belles aventures. MERCI !

Prochaine édition, le 31 août 2024, on compte sur vous !



Vie associative

Jardin du livre

Au jardin du Livre l'été fut placé sous le thème de l'alimentation : **pain et vin, kasher, végétarien, halal**. Bien que ce sujet semble éloigné de la spiritualité, il faut rappeler que les rites alimentaires définissent le quotidien de millions de croyants. Rappeler aussi que le christianisme est né autour d'un repas, la Cène dont les chrétiens se souviennent en partageant le pain. En général tous les moments forts des religions associent des aliments précis aux rites ; les 7 aliments du Seder de Pâque chez les juifs ou la rupture du jeûne - l'Iftar- chez les musulmans.

Si dans le christianisme, il n'y a pas d'interdits alimentaires comme l'a rappelé Romuald Bakun, prêtre coopérateur à Valff, lors de la première soirée, il n'en est pas de même pour le judaïsme.

Dorah Husselstein de l'association Théodore a évoqué les différentes règles de l'alimentation kasher ; la liste des aliments permis ou défendus tel que l'impose le chapitre 11 du Lévitique.



Bien que ne faisant pas partie des religions du Livre, l'hindouisme, à cause de son végétarisme, fut également expliquée par la représentante des hindous d'Alsace Lata Luxmee Beehary. L'alimentation halal, caractéristique des musulmans, fut évoquée lors de la dernière séance d'août.

Toutes ces soirées sont égayées par de la musique adaptée d'où un remerciement spécial à Josy Rosfelder, pour l'orgue et la clarinette, et à Laurent Colombo, pour le psaltérion et la vielle à roue.

Les différents buffets concluant les séances furent très appréciés.

Chaque vendredi des mois de juillet et d'août à 17h, une visite guidée gratuite et colorée du jardin du Livre a été proposée.

Prochains rendez-vous

- le dimanche après-midi 13 octobre : visite du jardin par Monseigneur Pascal Delannoy, nouvel archevêque de Strasbourg avec l'Interreligieux comme point central.
- le dimanche après-midi 27 octobre : plantation d'un arbre de la Paix. En mémoire du 7 octobre 2023, l'association Théodore a planté ou plantera encore 7 arbres de la Paix, un de ces arbres sera mis en terre à Valff.



Amicale des Sapeurs-Pompiers de Valff

Comme toutes les années à pareille époque et ceci à partir du **11 novembre 2024**, l'Amicale des sapeurs-pompiers de Valff passera dans votre foyer pour le traditionnel calendrier.

Elle vous remercie d'avance pour le bon accueil que vous réserverez à nos soldats du feu.

Vie associative

AGF section de Valff

Activités sportives

Les Jeux Olympiques et Paralympiques nous ont fait vibrer tout au long de l'été.

Essayons de garder un peu de ce dynamisme sportif au sein de notre village.

La section reprend

- Les cours de YOGA le mercredi, 25 septembre de 8h30 à 10h et de 10h15 à 11h45.
- Les cours de GYM SENIORS le lundi, 16 septembre de 14h à 15h et 15h15 à 16h15.

Ces cours ne pourront se faire que si le nombre minimal de participants est atteint.

Renseignements et inscriptions auprès de Jacqueline Windenberger au 03 88 08 49 88.

Banque alimentaire

La prochaine collecte se fera le samedi 23 novembre. Horaires et lieux seront communiqués ultérieurement.

CSF Benfeld

Ça bouge au Centre Sociale et Familial.

- Apéro de rentrée
- L'apéro de rentrée aura lieu le samedi 07 septembre 2024 au Complexe sportif de BENFELD.

Il y aura des animations gonflables pour les enfants, des jeux sportifs et en bois pour toute la famille, des ateliers dessin et écriture.

Une petite restauration est prévue.

- Parents enfants
- Graine de famille (espace parents enfant de 0 à 3ans) reprendra une fois par semaine (le vendredi matin).
- L'éveil yoga entre les parents et les enfants 4 à 10 reprendra une fois par mois.
- Activités diverses
- Cours hebdomadaire pour les ateliers sociolinguistiques.
- Lundi 16 septembre 2024 de 10h à 12 h : atelier cuisine « Des recettes sans sucre ajouté pour le petit-déjeuner et le goûter ».

- Jeudi 14 novembre 2024 de 13h30 à 15h30 : café discussions « Les bienfaits des produits de la ruche ».
- Mercredi 02 octobre de 20h à 21 h30 en vision : « La reprise du travail après bébé ».
- Dimanche 10 novembre 2024 : salle des fêtes de Benfeld : Bourse aux vêtements, jouets et puériculture.

L'adhésion à l'AGF permet de participer à l'ensemble des activités proposées sur le département, est une forme de soutien à l'engagement de l'association pour la défense de la famille et par ailleurs ouvre droit à une déduction fiscale.

Société d'aviculture

14 & 15 Septembre 2024

Exposition Avicole

Salle Polyvalente de VALFF

Société d'Aviculture de VALFF & Environs
Groupement Jeunes Sujets

Buvette & Petite Restauration :
Samedi soir : Tarte flambée - Pizza
Dimanche midi : Paëlla (Sur réservation)

Aussi à emporter

Pour tout renseignement et réservation :
VOEGEL Ludovic - 06 80 04 09 30 / ludovoegel@free.fr
ROHMER Laurent - 06 37 71 16 02 / laurent67.Rohmer@gmail.com

Vie associative

Chorale Ste Cécile

Après de riches moments passés durant les vacances, les choristes vont reprendre leur « rythme de croisière » au fil des répétitions.

Au programme, préparation des chants pour les messes dominicales et nos prochains concerts. Il y a du travail certes... mais un travail régulier, qui au-delà du plaisir de se retrouver chaque semaine, nous permettra de présenter de nouveaux chants pour le plus grand plaisir de nos auditeurs.

Comme les années précédentes, nous vous proposons la formule de repas à commander et à chercher au « Restaurant Du Tilleul » le **20 octobre 2024**. Plus de renseignements vous parviendront dans vos boîtes aux lettres courant du mois de septembre.

Nous allons également reconduire la vente de sapins le **7 décembre** sur la place de l'Espace Associatif.



5 mai Cérémonie aux monuments aux morts



28 juillet animation de la messe à Bourgheim lors de la Fête Patronale Saint Arbogast



3 juillet la chorale a passé un moment convivial pour fêter les 70 ans de Monique sa présidente



16 juillet participation de notre organiste à la soirée « Nourritures Terrestres » organisée par l'association Jardin du Livre

Manifestations à venir

Date	Manifestation	Organisateur
12/09/2024	Don du sang	Donneurs de sang
14-15/09/2024	Exposition aviculture	Sté d'Aviculture
20/10/2024	Repas à emporter	Chorale Ste Cécile
31/10/2024	Soiré Halloween	Kids Valffoies
10/11/2024	Concert	Musique Alsatia
23-24/11/2024	Marché de Noël	F.C. Valff
28/11/2024	Don du sang	Donneurs de sang
07/12/2024	Vente de sapins	Chorale Ste Cécile
08/12/2024	Fête des aînés	Commune
03/01/2025	Vœux de la municipalité	Commune
11/01/2025	Soirée théâtrale	Musique Alsatia
15/02/2025	Soirée théâtrale	Chorale Ste Cécile
23/03/2025	Loto	F.C. Valff
05/04/2025	Course et marche	Foulées valff'Oises
06/07/2025	Randonnée de la Kirneck	Cyclo club
31/10/2025	Soirée Halloween	Kids Valffoies

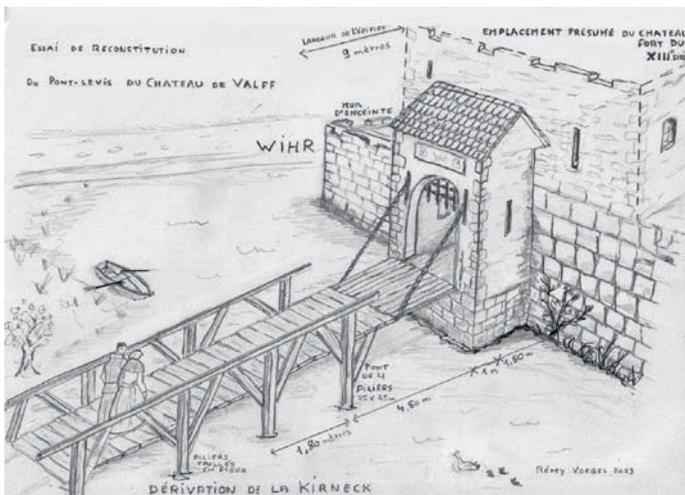
L'église de Valff, à l'époque insérée dans l'enceinte des murs de fortification du château, est desservie aujourd'hui par deux accès. Un premier côté Ouest dans la rue du château, le deuxième côté Nord qui surplombe l'ancien fossé du Wihr.

L'histoire et des fouilles récentes ont permis de lever un peu le voile sur leur construction.

Le pont-levis du château

Plan de l'accès approximatif de l'entrée au château et à l'église de Valff

Les récents travaux d'assainissement ont permis de découvrir et déterrer les poutres en chêne de l'ancien pont qui surplombait les eaux des douves alimentées par la rivière Kirneck. Ces poutres mesurant 25 x 25 cm de diamètre, taillées en pieux, étaient à l'origine, plantées dans le lit du « Wihr » ou fossé des douves. 50 cm de vase s'était amoncelée avec les années. Les pieux sont au nombre de quatre, plantés de chaque côté du pont et espacés de 1,80 m. La maçonnerie des murailles du pont-levis, mise à jour, est large de 1,50 m. Une poutre en sapin également retrouvée faisait partie de la charpente supérieure. Aucune pierre taillée n'a été retrouvée. Les murs sont composés de moellons cimentés. Au niveau des poutres, le remblai de pierres de la muraille ne contenait ni briques ni restes de tuiles.



Après la découverte des fondations de l'enceinte soutenant le pont-levis, a été mise à jour, une seconde, puis une troisième fondation, d'une largeur de près de 1,20 m. Il est fort probable que nous soyons tombés sur des murs de l'ancien château-fort du XIIIème siècle. L'existence du pont-levis est attestée par un document de 1316 qui nous informe, qu'à cette époque, les habitants se plaignaient de ne pouvoir réveiller le curé vivant au château, le pont-levis étant relevé pour la nuit. Les mourants décédaient alors sans derniers sacrements. La région, comme d'ailleurs le reste du pays, souffrait de l'épidémie de peste.



Lors de la pose du réseau électrique, est apparu, le long de la rue, côté village, sur une longueur d'environ 2 m, un mur surmonté d'un alignement de pierres taillées (photo ci-dessous). En progressant en direction de l'église, ce mur rejoint les fondations d'une construction massive.

En progressant en direction de l'église St Blaise, apparaissent deux niveaux empierrés. Le niveau haut, à quelques cm sous le bitume, est pavé de pierres rondes. Il se trouve à la même hauteur que les portes latérales de l'église actuelle, construite en 1740. L'hypothèse se présente, donc, que le parvis de l'église ait été rehaussé lors de la construction de cette église. La différence de niveau avec le pavement inférieur est de 80 cm, ce qui expliquerait que le porche actuel de la tour soit

si bas. Le pavage bas, également en pierres rondes, se dirige tout comme celui du haut en direction de l'entrée de la tour fortifiée de l'église St Blaise. Sur le pavage inférieur se présente un remblai de terre argileuse comme celle qui est présente à 1 à 2 m de profondeur au-dessus de la nappe phréatique, puis devient sablonneux près de l'église, peu de terre végétale.



Histoire

Ce remblai proviendrait-il des fossés extérieurs ? Le niveau a-t-il été relevé avec la construction du 2ème château appelé « Wasserburg » du XIVème siècle ? Sous le pavage inférieur, nous avons découvert quelques ossements humains près de la tour de l'église, lieu qui correspondrait au cimetière primitif.

Le cimetière

Nous supposons l'existence d'un cimetière médiéval autour de l'ancienne église du château. Les travaux n'ont exhumé que peu de sépultures. Le cimetière a vraisemblablement été empiété avec l'extension en largeur de l'église actuelle. La chapelle Ste Marguerite avec le « Kerner » a sans doute toujours hébergé un cimetière communal.

Le document de 1316, cité plus-haut, laisse entendre qu'à cette époque, la chapelle aurait été « reconstruite ». Il n'est pas impossible qu'il y ait d'autres tombes, mais de l'autre côté de l'église St Blaise.

La fosse

À environ 25 m, en face de l'entrée du porche de la tour de l'église, sous le pavage inférieur, la tranchée a mis à jour une fosse d'environ 1,50 m de large. Sommaire fouillée, il a été possible d'extraire les restes d'un animal, authentifié par une archéozoologiste de Strasbourg, comme étant les restes d'un cheval. La fosse a été partiellement entamée lors de l'installation de l'éclairage public. Au-dessus de la fosse est visible une couche composée de matière carbonisée de charbon de bois et de tessons de tuiles appelées « Hohlpfannendeckung ».



Ces dernières datent du Haut Moyen Âge. Cette couche est d'une épaisseur approximative de 15 cm. Un incendie de l'écurie du château aurait-il causé la mort du cheval du seigneur ?



Ce qui surprend, est que ce trou ait été creusé bien en face du porche de l'église et au milieu de la cour. Les tuiles et la hauteur de la fosse sous le pavage inférieur laisseraient dater l'évènement vers le Haut Moyen Âge et le XVème siècle ?

L'église primitive

La tranchée n'a révélé que peu de gravats de la destruction de l'ancienne église du château et la construction de l'église actuelle. Il n'y a que peu de traces de restes de tuiles ou de briques.



Le peu de fragments rouges mélangés avec du remblai au-dessus du pavage inférieur se situe près de la tour. Ancienne couverture de la tour fortifiée ? On peut supposer que les anciens matériaux de l'église aient été bien recyclés et réemployés. Seule une mince couche d'agglomérat de granulat rouge pilé sous le bitume, témoigne d'une activité de construction. Quelques rares traces de morceaux d'ardoises. Le remblaiement du terrain avec présence de quelques grosses pierres augmente progressivement vers le chœur de l'église à l'est, pouvant atteindre 2 m.

Le tunnel

La transmission populaire laisse entendre qu'il existerait un tunnel qui part de l'église et se prolonge en direction des anciennes murailles. Les excavations n'ont nullement permis de confirmer cette hypothèse. Il se peut que la tranchée n'ait pas été creusée assez profonde. Un sondage, au fond de la tranchée, avec une tige de fer, n'a pas permis de conclure à une quelconque construction. Quoi qu'il en soit, si c'est bien à cet endroit que passe notre fameux tunnel, il aurait débouché bien en dessous du niveau des eaux des douves.

Cette hypothèse sous-entendrait que ce passage, aurait alors été aménagé bien avant les fossés d'eaux et daterait donc de l'époque de la première forteresse du XIIème siècle. La sortie extérieure, côté mur d'enceinte, serait condamnée et l'accès, côté église, bouché avec la construction de l'église du XVIIIème. Aucun indice ne confirme l'existence d'un tel tunnel. Une histoire pour faire dormir les enfants ... ?

Histoire



Selon un texte rédigé en 1744, le 23ème de novembre, le bailli d'Andlau, Jean-Antoine SCHECK se déplaça à Valff pour rencontrer le curé et s'informer d'une requête des habitants. La doléance concerne l'accès à l'église St Blaise.

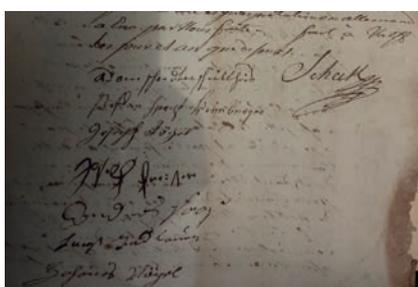
Il est accueilli par « Messire, l'abbé d'Andlau, Conseiller du Roi, aumônier de Sa majesté, Grand Doyen de la cathédrale de Toul, Vicaire général du même Évêché et administrateur des terres et seigneuries de l'illustre famille d'Andlau » (sic).

L'abbé fait part de la supplique des paroissiens. Ils implorent l'autorisation de pouvoir construire un pont par-dessus le fossé du château à la hauteur du chœur de l'église qui déboucherait du côté de la grange de la ferme d'îmière. L'accès existe encore de nos jours. Les doléances sont les suivantes :

- L'entrée de l'église qui se trouve côté ouest, demande aux paroissiens de faire un trop « grand détour »
- La communauté s'engagerait à construire et à entretenir ledit pont

La communauté ne pourra plus s'autoriser à aucun autre droit. Après consultation, la réponse fut proclamée par la bouche de l'abbé d'Andlau qui sonna le tocsin afin de rassembler la population. La condition pour une autorisation de construction est la suivante : tous les habitants devront promettre unanimement qu'ils se contenteront d'un passage ordinaire. Sur ce, l'abbé autorise le projet pour un usage permanent et à perpétuité. Ont signés : Adam SCHRODER le Schultheis, Stéphane SPECHT

le Heimburger,
Joseph VÖGEL,
Joseph FREYDER,
Andres SAAS, Hans
ANDLAUER et
Johannes VÖGEL.



Contexte

C'est en étudiant le contexte historique que nous comprendrons mieux les causes de cette surprenante demande. Gagner quelques mètres pour aller à l'église ne mérite vraiment pas la construction d'un pont de près de 25 m de long !

En 1744, les travaux d'agrandissement de l'église St-Blaise venaient de se terminer. Mais avant cette réalisation, il y a eu dans le village un sacré remue-ménage. Les paroissiens devenant trop nombreux, l'église se trouva trop petite. On envisagea donc un agrandissement du lieu de culte. Les habitants du haut-village préférèrent que l'on choisisse d'agrandir l'église St-Blaise. Ceux du bas-village, pour une question de distance, insistaient pour que l'on agrandisse la chapelle Ste-Marguerite. Les deux bâtisses sont à l'époque d'une même capacité d'accueil. Laquelle des deux allait-on agrandir ? En attendant, c'est la zizanie au village !

Le choix tomba finalement sur l'église actuelle. L'évêque de Strasbourg, le cardinal de Rohan trancha, paraît-il, « à contrecœur », d'après le curé HAENNER. D'après l'avis du curé « des personnes qui sèment de la mauvaise herbe » aura penché dans la balance. Le poids des relations des puissants seigneurs d'Andlau contre ceux de l'abbaye d'Andlau aura eu raison du sort des pauvres pieds de nos paroissiens du bas-village.

C'est ainsi que, pour calmer les ardeurs et la déception des habitants du bas-village, on les autorisa à « raccourcir » leur trajet vers l'église... de quelques 150 m, quand même ! Cela méritait bien un pont ! Non ?

... et la paix des clochers apaisa à nouveau les humeurs de nos irréductibles et paisibles valffois... jusqu'à la prochaine occasion... ?



Annuaire des Associations et Services

ASSOCIATION LOISIRS ET CULTURE

Monique ROSFELDER
🏠 6 rue Muhlmatt - 67210 VALFF
☎ 03 88 08 20 96 - 07 71 20 17 61

ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG

Gérard MULLER
🏠 33a rue Principale - 67210 VALFF
☎ 03 88 08 16 92

AMICALE DES PÊCHEURS

Philippe Bernard MEYER
🏠 73b rue du Château - 67210 VALFF
☎ 03 88 08 18 04

AMICALE DES RETRAITÉS

Monique GRIESSER
🏠 52 rue principale - 67210 VALFF
☎ 09 51 47 88 18
✉ griesser.bernard@free.fr

AMICALE DES SAPEURS POMPIERS

Bernard HIRTZ
🏠 74a rue du Château - 67210 VALFF
☎ 06 88 63 19 13

ASSOCIATION GÉNÉRALE DES FAMILLES (AGF)

Jacqueline WINDENBERGER
🏠 6 impasse des Vergers - 67210 VALFF
☎ 03 88 08 49 88

BACKSTAGE COMBO

Raphaël EHRHARD
🏠 8 rue de la Fontaine - 67210 VALFF
☎ 03 88 08 70 28
🌐 www.myspace.com/backstage.fr

CHORALE STE CÉCILE

Monique ROSFELDER
🏠 6 rue Muhlmatt - 67210 VALFF
☎ 03 88 08 20 96 - 07 71 20 17 61

CYCLO-CLUB

Laurent HASLAUER
🏠 38 impasse des Roses - 67210 VALFF
☎ 03 88 08 21 19 - 06 19 48 45 20
✉ laurent.haslauer2014@gmail.com

FOOTBALL CLUB

Martial MARTZ
🏠 62 rue Thomas - 67210 VALFF
☎ 06 08 93 75 51
🌐 www.fcvalff.com

JARDIN DU LIVRE

Anny BOUR
🏠 67 impasse des Acacias - 67210 VALFF
☎ 03 88 08 21 09 - 06 82 33 78 37 (Laurent Colombo)
🌐 www.lejardindulivre.fr

LES FOULEES VALFF'OISES

Fanny VOEGEL
🏠 99 rue Principale - 67210 VALFF
☎ 06 21 54 09 33
✉ lesfouleesvallfoises@gmail.com

LES KIDS VALFF'OIES

Amanda FELTZ
🏠 133 rue Principale - 67210 VALFF
☎ 06 60 79 44 01
✉ kidsvalffoies@gmail.com

PAROISSE SAINT-BLAISE

Vincent HIRTZ
🏠 3 Impasse des Vergers - 67210 VALFF
☎ 07 80 38 38 90

SOCIETE D'AVICULTURE

Jean-Pierre VOEGEL
🏠 143 rue des Forgerons - 67210 VALFF
☎ 03 88 08 70 36

SOCIETE DE MUSIQUE ALSATIA

Stéphanie LESAGE
🏠 rue du Puits - 67210 VALFF
☎ 06 13 86 18 15
✉ frindel.stephanie@yahoo.fr

SERVICES DANS LA COMMUNE

MAIRIE

🏠 140 rue Principale - 67210 VALFF
☎ 03 88 08 92 62
✉ mairie@valff.fr

Horaires

Lundi : 9h00 - 11h00
Mardi et vendredi : 9h00 - 11h00 et 17h00 - 19h00

Permanences du Maire :

Lundi : 9h00 - 11h00 et vendredi : 18h00 - 19h00

Permanences des Adjointes :

Dernier jeudi du mois : 19h00 à 20h00

RÉSERVATION SALLES

Espace Associatif Monique Rosfelder : 07 71 20 17 61
Salle polyvalente Denis Rosfelder : 06 84 19 42 05

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Jérôme BOUR
☎ 03 88 08 73 78
🏠 129 rue Principale - 67210 VALFF
✉ valff.bibliotheque@gmail.com

Horaires

Mardi : 15h30 - 17h30 (hors vacances scolaires)
Mercredi : 15h00 - 17h15
Samedi : 9h45 - 12h00

Vos idées nous intéressent : redaction.horizoneuf@gmail.com